

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

## Chronique de démographie

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 62 (1921), p. 268-271

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1921\\_\\_62\\_\\_268\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__268_0)

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

**Résultats des plébiscites.** — Dans le numéro de mai 1921 de ce *Journal*, page 168, on a fait connaître les résultats du plébiscite au Slesvig. Voici quelques indications sur les autres opérations du même genre prévues par les traités de paix.

1<sup>o</sup> *Prusse Orientale et Occidentale.* — La zone plébiscitaire de Prusse Orientale et Occidentale comprenait les territoires ci-après :

A. — Prusse Orientale : régence d'Allenstein tout entière, plus le cercle d'Oletsko, dépendant de la régence de Gumbinnen (art. 94 du traité de Versailles).

B. — Prusse Occidentale : cercles de Stuhm et de Rosenberg, partie du cercle de Marienburg à l'est de la Nogat, partie du cercle de Marienwerder à l'est de la Vistule (art. 96).

La Pologne revendiquait ces territoires en raison du caractère slave d'une partie de la population (Polonais, Mazoures, Cassoubes). On trouvera dans le tableau ci-après des indications sur la superficie des zones A et B, sur leur population répartie d'après la langue parlée au recensement de 1910 (chiffres extraits de l'*Annuaire statistique de l'Empire allemand, 1920*, pages 14 et 15) et sur les résultats du plébiscite effectué le 11 juillet 1920.

	ZONE A — Allenstein, etc. —	ZONE B — Marienwerder, etc. —
Superficie en kilomètres carrés. . . . .	12.394	2.450
Population totale en 1910. . . . .	558.246	160.720
Dont parlant l'allemand . . . . .	292.534	136.359
— le polonais. . . . .	72.031	22.588
— le mazoure, le cassoube. . . . .	172.318	17
— l'allemand et une autre langue . . . . .	20.270	1.639
— une autre langue. . . . .	1.093	117
<i>Résultats du plébiscite.</i>		
Votants au total. . . . .	370.189	104.941
Pour l'Allemagne. . . . .	362.209	96.923
Pour la Pologne. . . . .	7.980	8.018

Les deux zones ont été, en conséquence, attribuées à l'Allemagne, sauf 3 communes à l'est de Löbau et une bande de terrain sur la rive droite de la Vistule, pour assurer à la Pologne, conformément au traité, le plein et entier contrôle sur le fleuve.

2<sup>o</sup> *Silésie de Teschen.* — En raison d'événements qu'il n'y a pas lieu de rappeler ici, le plébiscite a été remplacé par un arbitrage de la Conférence des Ambassadeurs, prononcé le 28 juillet 1920.

La ligne de démarcation suit la vallée de l'Olsa, laissant à la Tchéco-Slovaquie la ligne de chemin de fer d'Oderberg au col de Jablunka. La gare de Teschen est tchèque, mais la ville est laissée aux Polonais.

Les Tchèques reçoivent 1.269 kilomètres carrés avec 286.000 habitants.

La Pologne reçoit 1.012 kilomètres carrés avec 148.000 habitants.

3<sup>o</sup> *Territoire de Klagenfurt.* — D'après le traité de Saint-Germain, le bassin de Klagenfurt avait été divisé en deux zones; celle du sud, la plus étendue, était habitée en majeure partie par des Slovènes; celle du nord comprenait la ville et une population en majorité de langue allemande. On ne devait procéder au plébiscite dans cette zone que si le vote attribuait la première à la Yougo-Slavie.

Le plébiscite du 10 octobre 1920 dans la première zone a donné 22.025 voix à l'Autriche contre 15.278 à la Yougo-Slavie.

En conséquence, le plébiscite de la deuxième zone n'a pas eu lieu et le territoire entier de Klagenfurt a été attribué à l'Autriche.

**Recensement de la population européenne en Tunisie en 1921.** — Voici les résultats du recensement du 6 mars 1921 comparés à ceux de 1911 :

Nationalités	1921	1911	Variations de 1911 à 1921
Français . . . . .	54.477	46.044	+ 8.433
Italiens . . . . .	84.819	88.082	— 3.263
Malgais . . . . .	13.509	11.300	+ 2.209
Grecs . . . . .	920	696	+ 224
Espagnols . . . . .	664	587	+ 77
Autres Européens . . . . .	1.736	1.767	— 31
<b>Population européenne . . . . .</b>	<b>156.125</b>	<b>148.476</b>	<b>+ 7.649</b>

**Recensement de la Cochinchine en 1921.** — Le recensement de 1921 aurait fourni un total de 3.795.000 habitants, au lieu de 3.050.000 en 1911 et 2.970.000 en 1901.

Saïgon aurait une population de 83.000 habitants (47.500 en 1901) dont 5.380 Français, 467 autres Européens, 43.500 Cochinchinois et 22.500 Chinois.

**Recensement fédéral suisse de 1920.** — Les résultats provisoires du recensement du 1<sup>er</sup> décembre 1920 font apparaître par rapport à ceux de 1910 une augmentation très inférieure à celles des précédentes décades :

1920 . . . . .	3.857.640 habitants, augmentation	3,1%
1910 . . . . .	3.714.971	12,9
1900 . . . . .	3.315.443	13,6

Les étrangers, au nombre de 410.983, forment 10,6 % de la population, au lieu de 11,6 % en 1910.

**Recensement des Pays-Bas.** — La population recensée au 31 décembre 1920 serait de 6.841.155 habitants, soit une augmentation de 982.980 unités ou 1,42% par rapport aux résultats du 31 décembre 1909.

**Recensement du 1<sup>er</sup> décembre 1920 en Norvège.** — D'après les résultats préliminaires du recensement effectué le 1<sup>er</sup> décembre 1920 en Norvège, la population de ce pays serait de 2.646.000 habitants, au lieu de 2.392.000 dix ans auparavant.

Catégories	Population en milliers		Accroissement	
	1920	1910	en milliers	pour 100
Villes . . . . .	785	713	72	10,1
Districts ruraux . . . . .	1.861	1.679	182	10,8
<b>Norvège . . . . .</b>	<b>2.646</b>	<b>2.392</b>	<b>254</b>	<b>10,6</b>
<i>Villes principales.</i>				
Christiania . . . . .	258	242	16	6,6
Bergen . . . . .	91	84	7	8,0
Trondhjem . . . . .	55	45	10	16,8
Stavanger . . . . .	44	37	7	17,7

**Recensement du 1<sup>er</sup> février 1921 au Danemark.** — Les résultats principaux du recensement danois ont été publiés dans le *Statistiske Efterretninger* du 24 février 1921 :

	Habitants en milliers		Accroissement pour 100
	1921	1916	
Capitale . . . . .	700	637	9,8
Chefs-lieux de provinces . . . . .	708	653	8,5
Districts ruraux . . . . .	1.861	1.798	3,5
<b>Population totale . . . . .</b>	<b>3.269</b>	<b>3.088</b>	<b>5,9</b>

**Recensement de la Bulgarie.** — Le *Bulletin statistique mensuel* du royaume de Bul-

garie (numéro de mars-avril 1921) a fait connaître les résultats préliminaires du recensement du 31 décembre 1920.

Dans les frontières actuelles de la Bulgarie, on a recensé : 4.860.000 habitants dont 2.434.000 hommes et 2.426.000 femmes.

Voici le tableau comparatif de la population aux divers recensements dans l'intérieur des frontières actuelles, mais non compris les territoires acquis à la suite de la guerre balkanique :

1920 . . . . .	4.443.000 habitants
1910 . . . . .	3.993.000 —
1900 . . . . .	3.443.000 —

**Recensement du 15 février 1921 en Tchéco-Slovaquie.** — En vertu de la loi du 8 avril 1920 et du décret du 30 octobre de la même année, le premier recensement de la République tchéco-slovaque a eu lieu le 15 février 1921. Ce recensement sera renouvelé tous les cinq ans; contrairement aux pratiques en usage dans l'ancienne Autriche, il portera à la fois sur la population civile et l'armée.

La loi prévoit des peines sévères pour les fausses déclarations, omissions ou actions de nature à altérer l'exactitude des résultats : amende de 20 à 10.000 couronnes, prison jusqu'à trois mois.

L'État supporte toutes les dépenses de l'opération et nomme les agents recenseurs.

Le recensement aura lieu : 1<sup>o</sup> dans les régions où l'instruction est suffisante, à l'aide de feuilles de ménage remplies par le chef de famille; l'agent recenseur réunira dans un bordereau de maison les feuilles de ménage ainsi établies; 2<sup>o</sup> dans les régions où la population est en majorité illettrée, l'agent recenseur établira lui-même une feuille par maison, sur laquelle il inscrira tous les habitants de la maison.

Le délai accordé pour ces opérations est de quatre jours en Bohême, Moravie et Silésie, de huit jours en Slovaquie et Russie sous-carpathique; bien qu'il n'ait pas été possible d'opérer en un seul jour, les délais ci-dessus marquent un progrès sur la méthode autrichienne qui accordait un mois.

Le recensement porte sur la population *présente* seulement; pour chaque habitant présent on relève les nom, prénoms, sexe, parenté avec le chef de famille, état de famille; jour, mois et année de naissance, lieu de naissance, date à laquelle il est venu habiter la commune, nationalité politique, nationalité ethnique (d'après la langue maternelle), religion, degré d'instruction, profession et situation au moment du recensement et au 16 juillet 1914.

En même temps que le recensement, aura lieu un relevé des logements dans les agglomérations urbaines de 20.000 habitants au moins.

(D'après le *Bulletin statistique de la République tchéco-slovaque*, février 1921.)

**Situation démographique de la Lettonie.** — M. Kunjenew, président du Comité statistique de Lettonie, a fourni à la *Revue Internationale d'Hygiène publique* quelques indications sur la situation démographique de la Lettonie depuis la guerre.

Les frontières de ce nouvel État sont actuellement définies par des traités; sa superficie est d'environ 65.000 kilomètres carrés, soit à peu près autant que la Belgique et la Hollande réunies. La population a diminué de 2.552.000 habitants en 1913 à 1.727.000 au 31 décembre 1920, soit de 32 % environ.

Pour la capitale Riga, le taux de diminution atteint 57 % : 520.000 habitants en 1913, 225.000 en 1920, y compris les faubourgs.

Voici le tableau des naissances et décès enregistrés dans la ville proprement dite de Riga de 1913 à 1920 :

Années	Population	Naissances	Pour 1.000	Décès	Pour 1.000
1913 . . . . .	485.000	11.040	22,8	8.600	17,7
1914 . . . . .	485.000	11.642	24,0	9.511	19,6
1915 . . . . .	340.000	6.848	20,0	8.544	25,1
1916 . . . . .	250.000	2.599	10,4	6.958	27,8
1917 . . . . .	210.000	2.160	10,3	8.511	40,5
1918 . . . . .	210.000	1.811	8,6	8.205	39,1
1919 . . . . .	201.000	2.237	11,1	12.492	62,1
1920 . . . . .	225.000	2.590	11,5	3.851	17,1

